

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 2069**

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 25, supprimer les mots :

« les dispositions prévues par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.